

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distribution
GENERALE

E/CN.12/251
12 juin 1951
FRANCAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE
Quatrième session
Mexico, D.F.
Point 7 de l'ordre du jour

CENTRE LATINO AMERICAIN DE FORMATION EN VUE DE LA
PLANIFICATION AGRICOLE

Résolution adoptée le 7 juin 1951

LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE,

1) PREND ACTE avec satisfaction du rapport l'informant que le Gouvernement du Chili, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), les Nations Unies et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement ont pris des dispositions en vue de l'établissement, à Santiago du Chili, en septembre 1951, d'un Centre Latino-américain de formation en vue de la planification agricole;

2) CONSIDERE qu'il est particulièrement important que les pays d'Amérique latine procèdent à l'analyse technique des plans de développement agricole et établissent un ordre de priorités parmi ces plans, dans le cadre de leur programme national de développement économique, et pour ces motifs

3) PRIE les gouvernements de prendre en considération l'occasion que leur offre ce Centre de formation pour perfectionner

/leurs
E/CN.12/251

leurs techniques nationales, et d'envoyer au Centre des personnes dûment qualifiées et autorisées, afin que l'effort de leur spécialisation dans l'analyse des projets de développement agricole puisse s'intégrer efficacement et être utilisé dans les organismes nationaux de planification et de développement.

ANNEXE I

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]